

ENDRIX SNM
Société par actions simplifiée
au capital de 585 760 euros
Siège social : 8 rue d'Athènes, 75009 PARIS
537 612 327 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 NOVEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 345 870,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	345 870,05 euros
------------------------	------------------

A titre de dividendes	340 326,56 euros
Soit 5,81 euros par action	

Le solde en totalité au compte « autres réserves »	5 543,49 euros
---	----------------

qui s'élève ainsi à 139 638,42 euros.

S'agissant d'une distribution régulière, les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2025 seraient éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour la totalité de leur montant mais n'ouvriraient droit à la réfaction que pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2022 : 390 116,16 euros, soit 6,66 euros par titre

Exercice clos le 31 août 2023 : 277 064,48 euros, soit 4,73 euros par titre

Exercice clos le 31 août 2024 : 260 077,44 euros, soit 4,44 euros par titre

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 novembre 2025

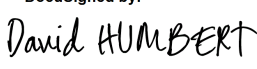
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente

Société ENDRIX GRP

Représentée par la société F.H., Présidente,
elle-même représentée par Monsieur David HUMBERT

DocuSigned by:

95D3E62FAC594CC...

Il est précisé que le présent acte est signé sur support électronique, sur la plateforme en ligne Docusign, conformément à la réglementation en vigueur. Il est établi et conservé conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil. Le signataire prend acte (i) que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte.



SAS ENDRIX SNM

**8 rue d'Athènes
75009 PARIS**

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Certifié Conforme

DocuSigned by:
David HUMBERT
95D3E62FAC594CC...

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 230	77 730	1 500	2 028
Fonds commercial (1)	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	105 176	81 800	23 375	26 087
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				24 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 053		12 053	11 532
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 215 230	159 530	1 055 700	1 083 399
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 830 167	101 284	1 728 883	1 521 794
Autres créances	132 850		132 850	162 740
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	688 518		688 518	364 330
Charges constatées d'avance (3)	30 324		30 324	30 492
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 681 860	101 284	2 580 576	2 079 356
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 897 089	260 814	3 636 275	3 162 755
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 576	58 576
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	134 095	125 697
Report à nouveau	577 665	577 665
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	345 870	268 475
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 880 567	1 794 774
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 078	25 567
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 992	3 614
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	433 324	322 989
Dettes fiscales et sociales	888 799	750 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 868	46 928
Produits constatés d'avance	287 647	218 591
TOTAL DETTES	1 755 708	1 367 980
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 636 275	3 162 755
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 755 708	1 367 980
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	110 078	25 567
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
<i>Ventes de marchandises</i>	1 952	0,04			1 952	
<i>Production vendue</i>	4 891 347	99,96	4 689 402	100,00	201 945	4,31
<i>Production stockée</i>						
<i>Subventions d'exploitation</i>	23 500	0,48	24 657	0,53	-1 157	-4,69
<i>Autres produits</i>	371 511	7,59	219 237	4,68	152 274	69,46
Total	5 288 310	108,07	4 933 295	105,20	355 014	7,20
CONSOMMATION M/SES & MAT						
<i>Achats de marchandises</i>						
<i>Variation de stock (m/ses)</i>						
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>						
<i>Variation de stock (m.p.)</i>						
<i>Autres achats & charges externes</i>	2 336 018	47,74	2 174 936	46,38	161 082	7,41
Total	2 336 018	47,74	2 174 936	46,38	161 082	7,41
MARGE SUR M/SES & MAT	2 952 291	60,33	2 758 359	58,82	193 932	7,03
CHARGES						
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	80 627	1,65	66 741	1,42	13 886	20,81
<i>Salaires et Traitements</i>	1 586 146	32,41	1 526 650	32,56	59 497	3,90
<i>Charges sociales</i>	699 815	14,30	684 639	14,60	15 176	2,22
<i>Amortissements et provisions</i>	59 502	1,22	66 046	1,41	-6 544	-9,91
<i>Autres charges</i>	28 668	0,59	25 827	0,55	2 841	11,00
Total	2 454 758	50,17	2 369 902	50,54	84 856	3,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	497 533	10,17	388 457	8,28	109 076	28,08
<i>Produits financiers</i>			2		-2	-100,00
<i>Charges financières</i>	1 161	0,02			1 161	
Résultat financier	-1 161	-0,02	2		-1 163	NS
<i>Opérations en commun</i>						
RESULTAT COURANT	496 372	10,14	388 459	8,28	107 913	27,78
<i>Produits exceptionnels</i>	57 643	1,18	13 840	0,30	43 803	316,50
<i>Charges exceptionnelles</i>	25 412	0,52	35 522	0,76	-10 110	-28,46
Résultat exceptionnel	32 231	0,66	-21 682	-0,46	53 913	-248,65
<i>Participation des salariés</i>	72 521	1,48	22 666	0,48	49 856	219,96
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	110 212	2,25	75 636	1,61	34 576	45,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	345 870	7,07	268 475	5,73	77 395	28,83

Exercice clos au 31/08/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 3 636 275 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 345 870 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 230			79 230
Immobilisations incorporelles	1 098 001			1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 971	589		43 560
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 442	1 173		61 616
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 414	1 762		105 176
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980		24 980	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 532	521		12 053
Immobilisations financières	36 512	521	24 980	12 053
ACTIF IMMOBILISE	1 237 927	2 283	24 980	1 215 230

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		1 762	521	2 283
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		1 762	521	2 283
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>			24 980	24 980
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice			24 980	24 980

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
<i>Éléments achetés</i>	1 018 771
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	1 018 771

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 202	528		77 730
Immobilisations incorporelles	77 202	528		77 730
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 851	3 861		22 712
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 475	614		59 089
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	77 326	4 474		81 800
ACTIF IMMOBILISE	154 528	5 002		159 530

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 005 394 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	12 053		12 053
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 830 167	1 830 167	
<i>Autres</i>	132 850	132 850	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	30 324	30 324	
Total	2 005 394	1 993 341	12 053
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - FAE</i>	284 354
<i>Clients - FAE Groupe</i>	226 084
<i>IJSS</i>	4 419
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	5 464
Total	520 321

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 755 708 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	110 078	110 078		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	433 324	433 324		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	802 070	802 070		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	122 589	122 589		
<i>Produits constatés d'avance</i>	287 647	287 647		
Total	1 755 708	1 755 708		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - FNP</i>	11 560
<i>Fournisseurs - FNP Groupe</i>	139 536
<i>Banque interets courus a payer</i>	745
<i>Dettes sur congés payés</i>	126 969
<i>Dettes provis pr partic salaries</i>	68 701
<i>Charges sociales / congés payés</i>	55 576
<i>Organ. sociaux char a payer</i>	13 740
<i>Etat charges a payer</i>	15 349
<i>Charge à payer - TA</i>	919
<i>Charge à payer - FC</i>	7 171
Total	440 265

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avances</i>	30 324		
Total	30 324		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Produits constates d avance</i>	287 647		
Total	287 647		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	4 874 339	17 008	4 891 347
<i>Ventes de marchandises</i>	1 952		1 952
<i>Produits des activités annexes</i>			
TOTAL	4 876 291	17 008	4 893 299

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

SAS ENDRIX SNM

Exercice clos au : 31/08/2025

Autres informations

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

●

Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice de 12 mois clos le 31 août 2025

SAS ENDRIX SNM
8, rue d'Athènes
75009 PARIS

●
ANDERLAINE AUDIT

S.A.S capital de 50 000 € | 409 987 252 RCS Chambéry
82 rue de la petite eau - 73290 La Motte-Servolex
Tél : 04 79 25 19 18 | Email : contact@anderlaine.com

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie.



A l'assemblée générale de la société ENDRIX SNM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENDRIX SNM relatifs à l'exercice d'une durée de 12 mois clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives au nombre et montant total des factures clients et fournisseurs non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, prévues à l'article D.441-6 du code de commerce pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 13 novembre 2025

Le commissaire aux comptes

ANDERLAINE AUDIT

Emmanuel LARRAZET

le commissaire
aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	79 230	77 730	1 500	2 028
Fonds commercial (1)	1 018 771		1 018 771	1 018 771
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	105 176	81 800	23 375	26 087
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				24 980
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 053		12 053	11 532
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 215 230	159 530	1 055 700	1 083 399
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 830 167	101 284	1 728 883	1 521 794
Autres créances	132 850		132 850	162 740
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	688 518		688 518	364 330
Charges constatées d'avance (3)	30 324		30 324	30 492
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 681 860	101 284	2 580 576	2 079 356
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 897 089	260 814	3 636 275	3 162 755
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

le commissaire
Bilan Passif aux comptes

	31/08/2025	31/08/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	585 760	585 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	178 601	178 601
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 576	58 576
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	134 095	125 697
Report à nouveau	577 665	577 665
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	345 870	268 475
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 880 567	1 794 774
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	110 078	25 567
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 992	3 614
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	433 324	322 989
Dettes fiscales et sociales	888 799	750 292
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 868	46 928
Produits constatés d'avance	287 647	218 591
TOTAL DETTES	1 755 708	1 367 980
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 636 275	3 162 755
 (1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 755 708	1 367 980
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	110 078	25 567
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

le commissaire
aux comptes
Compte de Résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	1 952	0,04			1 952	
Production vendue	4 891 347	99,96	4 689 402	100,00	201 945	4,31
Production stockée						
Subventions d'exploitation	23 500	0,48	24 657	0,53	-1 157	-4,69
Autres produits	371 511	7,59	219 237	4,68	152 274	69,46
Total	5 288 310	108,07	4 933 295	105,20	355 014	7,20
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 336 018	47,74	2 174 936	46,38	161 082	7,41
Total	2 336 018	47,74	2 174 936	46,38	161 082	7,41
MARGE SUR M/SES & MAT	2 952 291	60,33	2 758 359	58,82	193 932	7,03
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	80 627	1,65	66 741	1,42	13 886	20,81
Salaires et Traitements	1 586 146	32,41	1 526 650	32,56	59 497	3,90
Charges sociales	699 815	14,30	684 639	14,60	15 176	2,22
Amortissements et provisions	59 502	1,22	66 046	1,41	-6 544	-9,91
Autres charges	28 668	0,59	25 827	0,55	2 841	11,00
Total	2 454 758	50,17	2 369 902	50,54	84 856	3,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	497 533	10,17	388 457	8,28	109 076	28,08
Produits financiers			2		-2	-100,00
Charges financières	1 161	0,02			1 161	
Résultat financier	-1 161	-0,02	2		-1 163	NS
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	496 372	10,14	388 459	8,28	107 913	27,78
Produits exceptionnels	57 643	1,18	13 840	0,30	43 803	316,50
Charges exceptionnelles	25 412	0,52	35 522	0,76	-10 110	-28,46
Résultat exceptionnel	32 231	0,66	-21 682	-0,46	53 913	-248,65
Participation des salariés	72 521	1,48	22 666	0,48	49 856	219,96
Impôts sur les bénéfices	110 212	2,25	75 636	1,61	34 576	45,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	345 870	7,07	268 475	5,73	77 395	28,83

le commissaire
aux comptes

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	%	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	%
Ventes de marchandises	1 952	100,00		
MARGE COMMERCIALE	1 952	100,00		
Production vendue	4 891 347	100,00	4 689 402	100,00
Cie de matières et sous-traitance	823 463	16,84	802 411	17,11
MARGE DE PRODUCTION	4 067 884	83,16	3 886 991	82,89
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	4 893 299	100,00	4 689 402	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	4 069 836	83,17	3 886 991	82,89
Autres achats et charges externes	1 512 555	30,91	1 372 525	29,27
VALEUR AJOUTEE	2 557 281	52,26	2 514 466	53,62
Subventions d'exploitation	23 500	0,48	24 657	0,53
Impôts, taxes et verst assimilés	80 627	1,65	66 741	1,42
Charges de personnel	2 285 961	46,72	2 211 288	47,16
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	214 193	4,38	261 093	5,57
Reprises s/ charges et Transferts	367 386	7,51	219 144	4,67
Autres produits	4 124	0,08	92	
Dot. amortissements et provisions	59 502	1,22	66 046	1,41
Autres charges	28 668	0,59	25 827	0,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	497 533	10,17	388 457	8,28
Produits financiers			2	
Charges financières	1 161	0,02		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	496 372	10,14	388 459	8,28
Produits exceptionnels	57 643	1,18	13 840	0,30
Charges exceptionnelles	25 412	0,52	35 522	0,76
Résultat exceptionnel	32 231	0,66	-21 682	-0,46
Participation des salariés	72 521	1,48	22 666	0,48
Impôts sur les bénéfices	110 212	2,25	75 636	1,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	345 870	7,07	268 475	5,73

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ENDRIX SNM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 3 636 275 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 345 870 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

le commissaire
aux comptes

Règles et méthodes comptables
Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 018 771			1 018 771
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	79 230			79 230
Immobilisations incorporelles	1 098 001			1 098 001
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	42 971	589		43 560
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	60 442	1 173		61 616
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	103 414	1 762		105 176
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	24 980		24 980	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 532	521		12 053
Immobilisations financières	36 512	521	24 980	12 053
ACTIF IMMOBILISE	1 237 927	2 283	24 980	1 215 230

le commissaire
des comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 762	521	2 283
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 762	521	2 283
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			24 980	24 980
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			24 980	24 980

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	1 018 771
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 018 771

le commissaire
aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	77 202	528		77 730
Immobilisations incorporelles	77 202	528		77 730
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 851	3 861		22 712
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 475	614		59 089
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	77 326	4 474		81 800
ACTIF IMMOBILISE	154 528	5 002		159 530

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 005 394 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	12 053		12 053
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 830 167	1 830 167	
<i>Autres</i>	132 850	132 850	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>	30 324	30 324	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	2 005 394	1 993 341	12 053
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients - FAE</i>	284 354
<i>Clients - FAE Groupe</i>	226 084
<i>IJSS</i>	4 419
<i>Org sociaux remb a recevoir</i>	5 464
Total	520 321

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 585 760,00 euros décomposé en 58 576 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 755 708 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine	110 078	110 078		
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	433 324	433 324		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	802 070	802 070		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	122 589	122 589		
<i>Produits constatés d'avance</i>	287 647	287 647		
Total	1 755 708	1 755 708		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

le commissaire
des comptes

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FNP	11 560
Fournisseurs - FNP Groupe	139 536
Banque interets courus a payer	745
Dettes sur congés payés	126 969
Dettes provis pr partic salaries	68 701
Charges sociales / congés payés	55 576
Organ. sociaux char a payer	13 740
Etat charges a payer	15 349
Charge à payer - TA	919
Charge à payer - FC	7 171
Total	440 265

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avances	30 324		
Total	30 324		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	287 647		
Total	287 647		

le commissaire
aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 874 339	17 008	4 891 347
Ventes de marchandises	1 952		1 952
Produits des activités annexes			
TOTAL	4 876 291	17 008	4 893 299

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 288 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

le commissaire
aux comptes

Autres informations